

AVIS : Marché de Noël 2023 - Quai inférieur des Pâquis, Accès limité à la grues et aux bers APB

- début du montage : le lundi 16 octobre 2023
- exploitation : du jeudi 16 novembre au dimanche 24 décembre 2023
- fin du démontage : le mercredi 10 janvier 2024 au plus tard.

Comme discuté, l'APB (association des propriétaires de bateaux) enverra un courrier à ses membres afin de leur demander d'utiliser la grue idéalement avant le 15 octobre 2023 et pour les informer des points suivants:

- **jusqu'au 15 octobre 2023** : possibilité d'utiliser la grue comme à l'accoutumée ;
- **du 16 au 31 octobre 2023** : **seul 1 ber (No 4)** sera installé en permanence sur la "zone grue". Un deuxième ber pourra être acheminé sur ladite zone par les organisateurs du MdN sur demande.
=> pour information, les bers actuellement stationnés sur les 3 places de l'APB seront déplacés (par les organisateurs du MdN?) sur les deux places "livraison" à proximité de la rotonde des Bains des Pâquis (voir plan annexé) ;
-
- **du 31 octobre au 12 novembre 2023** : plus aucun ber ne sera entreposé sur la zone grue. Toutefois, en cas d'urgence, l'APB contactera les organisateurs du MdN pour acheminer un ber (**No 4**) sur l'emplacement.
=> **durant les week end**, les organisateurs du MdN remettront le ber sur la zone grue du vendredi soir au lundi matin pour les éventuelles urgences du week end ;
-
- **du 12 novembre au 24 décembre 2023** : durant la période d'exploitation du MdN, la période d'hivernage / d'entretien des bateaux est traditionnellement très calme. De plus, dès le 1er décembre, l'eau est coupée au niveau de la grue (hors gel).
=> il est convenu **qu'aucun bateau ne pourra transiter par le quai des Pâquis** (hormis urgence);
=> il a été convenu également que du matériel (léger et très rapidement déplaçable) ainsi que des décorations (sapins de Noël, etc.) pourront être installés sur la zone grue durant cette période ;
=> les organisateurs du MdN devront sécuriser l'accès à la grue et devront impérativement porter une attention particulière à l'infrastructure en béton de la grue (bâtiment protégé).
-
- **du 25 décembre 2023 au 10 janvier 2024** : lors du démontage du MdN, **seul 1 ber (No4)** sera installé en permanence sur la "zone grue". Un deuxième ber pourra être acheminé sur ladite zone par les organisateurs du MdN sur demande ;
-
- **Dès le 10 janvier 2024** : les organisateurs du MdN replaceront l'ensemble des bers sur les trois places de l'APB.

De plus, veuillez prendre note que les bers actuellement installés sur les places le long du muret ainsi que ceux de Marti Marine seront retirés sous peu.

Les containers de récupération des huiles moteurs seront déplacés à proximité des bennes enterrées à proximité de la rotonde des Bains des Pâquis.

Enfin, pour faciliter les échanges, veuillez trouver, ci-dessous, les différents contacts :

Madame Giovanna Fanni (présidente APB) : 079.658.04.39
Monsieur Pierre Dupanloup (vice président APB) : 079.207.70.36
Madame Lara Mai Vo Van (organisatrice) : 079.691.15.84
Madame Pascale Clemann (organisatrice) : 076.695.46.04
Monsieur Marc Lavanchy (responsable du montage sur site) : 0033.610.08.14.81

Bien évidemment, je demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

Daniel Pereiras
Responsable projets
T. +41 22 418 6211
daniel.pereiras@ville-ge.ch

Service de l'espace public (SEP)
Département de la sécurité et des sports
(DSSP)
boulevard Helvétique 29
1207 Genève
www.ville-geneve.ch